Questions orales

[Traduction]

M. Beatty: Quatre questions, quatre esquives.

LA POSSIBILITÉ POUR LES DÉPUTÉS DE VOIR LE FILM

M. Chris Speyer (Cambridge): Monsieur le Président, le ministre reconnaît avoir personnellement vu le film. Voudraitil nous dire ce qu'il y a dans le film sur l'attitude des vérificateurs que les députés ne doivent pas voir? Qu'est-ce qui est retranché? Que cache-t-on? Que veut-on dérober à nos yeux?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député fait preuve d'un déni des lois qui ont été approuvées par ce Parlement et un déni grossier des lois adoptées par ce Parlement. S'il n'était pas aussi ignorant ou aussi de mauvaise foi, ou s'il n'était pas aussi aveuglé par sa «partisanerie», il prendrait le temps de relire la loi sur l'accès à l'information, et il verrait que dans les dispositions de cette loi le ministère peut protéger certains types d'information. Je ne sais pas ce qui a été enlevé, mais je sais que les fonctionnaires qui ont permis de montrer le film au député l'ont fait conformément à toutes les dispositions de la loi et conformément à l'esprit de la loi.

(1120)

[Traduction]

L'EMPLOI

LE BUDGET DES DÉPENSES AFFECTÉES À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. A en juger par le budget des dépenses publié mardi dernier, le gouvernement a réduit de 172 millions de dollars les crédits accordés à la création d'emplois. En fonction du critère établi par le gouvernement lui-même, à savoir \$4,000 environ par emploi, 42,000 emplois de moins seront créés du fait de cette réduction. Quelle raison valable le ministre peut-il donner pour expliquer cette réduction des crédits affectés à la création d'emplois vu l'acuité du chômage en ce moment?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député compare peut-être les mauvais chiffres. Il n'a pas précisé exactement sur quoi il basait ses comparaisons, mais les chiffres montreront, selon moi, qu'il n'est pas question d'une réduction comme celle dont il a parlé. Il se peut qu'il se base sur le budget principal des dépenses présenté il y a quelques jours, mais il doit se souvenir qu'au fil de l'année financière, des budgets supplémentaires viendront s'ajouter à ce budget principal. Il se pourrait bien qu'il compare des pommes et des oranges en n'établissant pas de parallèle entre deux budgets principaux des dépenses.

LES PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, je vous signale simplement que le budget des dépenses prévoit une réduction de 170 millions de dollars des crédits affectés à la création d'emplois. Le ministre peut bien nous

promettre d'autres crédits à une date ultérieure, mais c'est maintenant que les chômeurs ont besoin de cet argent. Le budget prévoyait une augmentation de 40 p. 100 des subventions au titre du Programme d'encouragements pétroliers, ce qui représente 450 autres millions de dollars pour les sociétés pétrolières. Comment le ministre peut-il verser aux sociétés cette somme qui est inférieure à ce qu'il consacre dans le budget aux chômeurs? Comment peut-il légitimer sa décision, étant donné la gravité du chômage en ce moment?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je voudrais signaler deux choses. Tout d'abord, le budget prévoyait une augmentation des fonds consacrés à la création d'emplois, surtout pour les jeunes, et si le député procède à une comparaison juste de nos prévisions de dépenses, il s'apercevra que nous ne réduisons pas nos crédits affectés à la création d'emplois.

Ensuite, en ce qui a trait aux subventions au titre du Programme d'encouragements pétroliers, il devrait adresser cette question au ministre compétent et non pas à moi.

LE FINANCEMENT DU PROGRAMME EXTENSION

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Monsieur le Président, le budget des dépenses montre également que le ministre réduit de 5 millions de dollars les crédits accordés au programme Extension, ce qui entraînera la suppression de 25,000 places. Comment le ministre peut-il sabrer dans ce programme qui est venu en aide aux personnes handicapées et aux ouvriers non qualifiés? Suit-il simplement les conseils de l'ancien ministre conservateur des Finances qui a déclaré ce matin sur les ondes de Radio-Canada qu'un gouvernement conservateur réduirait les crédits affectés à la création d'emplois?

L'hon. John Roberts (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il se peut fort bien que ce soit là l'opinion du parti conservateur, mais ce n'est pas la nôtre. Le député ne doit pas, je le répète, comparer les dépenses de l'année dernière avec le budget principal des dépenses. Il devra attendre que tous les budgets supplémentaires soient présentés au cours de l'année pour connaître les chiffres exacts sur lesquels baser ses comparaisons. Pour être juste, il doit comparer les mêmes choses.

LES FINANCES

LES RÉPERCUSSIONS DES TAXES SUR LES DISTILLERIES

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Monsieur le Président, en l'absence du ministre des Finances, je poserai ma question au ministre d'Etobicoke-Nord. Le 6 février dernier, j'ai interrogé le ministre des Finances à propos de la taxe excessive perçue sur les alcools et à propos des emplois perdus dans les distilleries. Il a répondu avec pharisaïsme que la baisse des ventes provenait d'une réduction de la consommation chez les Canadiens, que nous devrions applaudir cette tendance et que le montant excessif provenait uniquement des taxes perçues par les provinces. Le ministre accepte-t-il cette réponse gouvernementale?